Règlement des Courses des Cuirassiers 2027 – Samedi 20 mars 2027

1. ORGANISATION

L'événement est organisé par l'AVDN –Athletic Vosges Du Nord – Reichshoffen.
Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'association https://www.athletic-vdn.com. L'organisateur peut aussi être contacté pour toute demande complémentaire par mail à contact@athletic-vdn.com ou par téléphone au 06 78 43 32 39.

2. LES COURSES : LIEUX DES DEPARTS/ARRIVEES, DISTANCES, HORAIRES ET BARRIERES HORAIRES

Toutes les épreuves ont lieu le Samedi 20 mars 2027. Les départs et arrivées sont donnés sous l'arche au niveau du Complexe Sportif de Reichshoffen, rue du Stade. Les départs sont donnés comme suit :

10H00 TRAILS DES CUIRASSIERS : Trail de 25 km 890 D+ OU Trail de 35 km 1240 D+ (~15% de bitume sur le 25 km ; ~10% sur le 35 km)
15H00 LES FOULEES DES CUIRASSIERS : Course de 10,2 km 160 D+ (80% sur route bitumée)
15H15 LA MARCHE DES CUIRASSIERS : Marche sportive de 9,1 km 150 D+ (80% sur piste cyclable bitumée)
19H00 LA NOCTURNE DES CUIRASSIERS : Course de 11,2 km 130 D+ (100% sur route bitumée)

Tous les parcours forment une boucle et sont visibles sur le site de l'organisateur. Les distances et dénivelés peuvent varier selon l'équipement de mesure utilisé.
Pour les trails, cette année les coureurs disposent d'une option de parcours. Les coureurs s'élancent tous à 10H00. Au km 12.3, les coureurs choisiront leur distance, 25 km ou 35 km, selon la signalétique mise en place, et seront classés sur la distance parcourue.
Barrières horaires des trails :

- Pour pouvoir se lancer sur le 35 km, il faudra impérativement passer la barrière horaire au niveau du km 12.3 avant 12h00 (soit 2h00 après le départ). Les coureurs arrivant après ce délai seront automatiquement redirigés vers le 25 km
- Pour pouvoir poursuivre sur le 25 km, les participants devront impérativement passer la barrière horaire au niveau du km 12.3 avant 12h45 (soit 2h45 après le départ). Au-delà de ce délai, le concurrent sera déclaré hors délai et par conséquent hors course.

Dans le cas d'une mise hors course par une personne habilitée, le participant devra rendre son dossard. S'il décide de continuer sa course, il le fera sous sa propre responsabilité et ne pourra pas se retourner contre l'Organisateur en cas d'accident.
L'Organisateur assurera le rapatriement du coureur qui abandonne ou qui serait mis hors course à une barrière horaire, à partir des points de ravitaillement ou des points de passage signaleurs, sans engagement de délai.
En cas d'abandon en tout autre point du parcours, le coureur devra, par ses propres moyens, rejoindre et remettre son dossard au premier signaleur qui se chargera d'informer l'Organisateur.

3. ACCES AUX COURSES PAR CATEGORIES D'AGE

Nos courses sont accessibles, selon le barème d'âge suivant :

- Les Trails des Cuirassiers : minimum 20 ans dans l'année (né en 2007 ou avant)
- Les Foulées des Cuirassiers : minimum 16 ans dans l'année (né en 2011 et avant)
- La Marche des Cuirassiers : minimum 16 ans dans l'année (né en 2011 et avant)
- La Nocturne des Cuirassiers : minimum 16 ans dans l'année (né en 2011 et avant)

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION : PPS ET LICENCES SPORTIVES

Comme le stipule l'article 231-2-1 du Code du sport, la participation aux courses chronométrées n'est ouverte qu'aux coureurs qui disposent soit :

- d'une licence sportive FFA Athlé en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course
- d'un PPS (parcours de prévention santé) valable le jour de la course
- pour les mineurs non licenciés, d'un questionnaire de santé dûment rempli par le participant et contresigné par le représentant légal.

Les animaux sont interdits sur la course, dans la salle et dans l'enceinte du complexe sportif.

5. TARIFS ET MODALITES DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent s'effectuer en ligne sur www.performance67.com **jusqu'au mercredi 17 mars 2027 minuit** et seuls les dossiers complets seront retenus. Elles sont possibles aussi le jour de la manifestation, à partir de 12h00, et jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'épreuve choisie.
Le barème des inscriptions est le suivant :

Epreuves	Tarif Internet *Jusqu'au 17/03/2027-minuit*	Tarif sur place *Le jour de l'épreuve*
TRAILS des Cuirassiers (25 km ou 35 km)	22,00 €	27,00 €
FOULEES des Cuirassiers	15,00 €	20,00 €
MARCHE des Cuirassiers	7,00 €	11,00 €
NOCTURNE des Cuirassiers	15,00 €	20,00 €

Ces frais d'inscription comprennent : le dossard, le chronométrage (hors marche), l'assistance médicale, les ravitaillements et le lot souvenir.

6. RETRAITS DES DOSSARDS

Les retraits des dossards se feront le jour des épreuves, à partir de 8h00, au gymnase du tennis du Complexe Sportif.
Le port du dossard, bien visible sur l'avant, non plié, non masqué, est obligatoire tout au long de la course.

7. TRANSFERT DE DOSSARDS, REMBOURSEMENT

L'inscription est nominative, ferme et définitive et engage personnellement le participant et/ou les parents du mineur.
Le transfert d'inscription ou la cession d'un dossard à un tiers ne sera possible qu'après accord écrit de l'Organisateur (via mail : contact@athletic-vdn.com). Toute personne rétrocédant son dossard sans accord de l'organisateur ou tout participant porteur d'un dossard indûment obtenu sera en infraction et pourra être déclaré hors course ou être tenu responsable de tout accident subi ou causé lors de l'épreuve.

8. EQUIPEMENTS

Equipements à adapter :

- Vêtements, selon conditions météo
- Réserve en eau : ½ l obligatoire pour le trail. Pour les autres épreuves, elle est à adapter aux conditions météo et besoins du participant
- Bâtons : les bâtons sont autorisés UNIQUEMENT pour la Marche et les Trails des Cuirassiers

Equipements obligatoires :

- **Pour toutes les courses** : Téléphone portable (chargé pour la durée de la course) – un gobelet pour les ravitaillements (l'organisateur ne fournira pas de gobelets aux points de ravitaillement)
- **Pour le Trail des Cuirassiers**, effets supplémentaires : réserve d'eau minimum d'un demi litre – alimentation solide – couverture de survie – sifflet.
- **Pour la Nocturne des Cuirassiers**, effets supplémentaires : **une lampe frontale**, adaptée et chargée pour la durée de la course – un sifflet.

9. CONSIGNES, VESTIAIRES et DOUCHES

Des consignes sont à votre disposition : une étiquette avec le numéro de votre dossard sera apposée à votre sac. En dehors de ces consignes l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol. Des vestiaires et des douches sont accessibles sur le site d'arrivée.

10. RAVITAILLEMENTS

Les Courses des Cuirassiers sont des épreuves en semi-autosuffisance et vous trouverez :

- Sur le Trail des Cuirassiers 25 km, 2 ravitaillements avec solide et liquide (au km 12.5 et à l'arrivée)
- Sur le Trail des Cuirassiers 35 km, 3 ravitaillements avec solide et liquide (au km 13, au km 23 et à l'arrivée)
- Sur les autres épreuves, un ravitaillement liquide est prévu à mi-parcours environ et un ravitaillement solide et liquide à l'arrivée

Les ravitaillements sont accessibles à l'ensemble des participants portant un dossard.
En cas de fortes chaleurs, un point d'eau supplémentaire sera ajouté pour les Trails. Le cas échéant, l'emplacement sera précisé au moment du départ.

11. SECURITE, PARCOURS, BALISAGE, RESPECT DU CODE DE LA ROUTE

Des signaleurs seront présents sur les endroits délicats des parcours pour orienter et garantir la sécurité optimale des coureurs. Les traversées de routes seront encadrées par une équipe renforcée de signaleurs. **Toutefois les coureurs ne sont pas prioritaires par rapport aux véhicules et s'engagent à respecter le Code de la Route. Ils seront seuls responsables d'un éventuel manquement à ces règles.** Le balisage des tracés des courses se fera à l'aide de fanions roses piqués au sol. Cette signalisation sera renforcée aux croisements par un marquage au sol fait de sciure qu'il ne faudra pas enjamber. Un serre-fil assurera la fermeture des courses jusqu'à la ligne d'arrivée et il procèdera en même temps au dé-balisage.

12. SECOURS

L'organisateur déploiera un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) afin de garantir la sécurité et l'assistance médicale des coureurs. Des signaleurs seront présents aux endroits stratégiques de la course. Une équipe de secouristes sera également sur place. Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.
Chaque participant est tenu d'avoir noté dans son téléphone le numéro de téléphone du directeur de course : **07.81.45.04.30.**

13. RESPONSABILITE, ASSURANCE, COUVERTURE

Pour couvrir l'événement, L'Organisateur souscrit une police d'assurance auprès de l'Assurance MMA ASSOCIATION.
Les concurrents possédant une licence sportive émise par la FFA, sont couverts par les garanties associées à celle-ci. Les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel. L'Organisateur décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du simple fait d'un problème de santé ou d'une préparation insuffisante aux courses proposées. Les concurrents s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'Organisateur de l'évènement en cas de dommage ou de séquelles consécutives à la course.

14. CIVISME, RESPECT de l'ENVIRONNEMENT

Les participants aux épreuves s'engagent à respecter l'environnement et les espaces naturels traversés : ils ne laisseront aucun déchet (emballages divers, déchets organiques…) sur leur parcours, ils pourront les déposer au niveau des zones de propreté des ravitaillements et de l'arrivée. Tout manquement à ces règles entrainera la disqualification immédiate.

15. RECOMPENSES, CLASSEMENTS ET PODIUMS

Les épreuves sont chronométrées et donnent lieu à un classement. Des récompenses seront attribuées comme suit :

- Trail des Cuirassiers 25km : 3 premières scratch femmes et 3 premiers scratch hommes
- Trail des Cuirassiers 35km : 3 premières scratch femmes et 3 premiers scratch hommes
- Foulées des Cuirassiers ET Nocturne des Cuirassiers
    - Femmes : 3 premières scratch et les premières de chaque catégorie (cadet à masters) sans cumul de podium
    - Hommes : 3 premiers scratch et les premiers de chaque catégorie (cadet à masters) sans cumul de podium
- Marche des Cuirassiers : 3 premières scratch femmes et 3 premiers scratch hommes

17. ANNULATION DE COURSE

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents (contrainte sanitaire…), l'Organisateur se réserve le droit d'annuler l'une ou l'autre, voire l'ensemble des épreuves, sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.
Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

18. DROITS A L'IMAGE – INFORMATIQUE ET LIBERTES

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires.
Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de disqualification.
Tout coureur qui se voit attribuer un dossard, autorise l'organisateur des Courses des Cuirassiers à publier ses résultats nominatifs et temps à la presse spécialisée ou autre média sur tout support de communication pour une durée illimitée.

19. RESTAURATION

Restauration chaude et buvette sur place à partir de 12 heures le samedi 20 mars 2027.
Les modes de paiement acceptés : Espèces, chèques et carte bancaire.

Le simple fait de participer à la manifestation des courses des cuirassiers 2027, implique la connaissance, la lecture, le respect et l'acceptation du présent règlement et de l'intégralité des articles/conditions associées. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement et s'obligent à laisser à disposition la version en vigueur sur le site internet de la manifestation.

www.athletic-vdn.com

Annexe : Tableau récapitulatif – données des épreuves

Courses	**Trail des Cuirassiers Les 2 options**	**Foulées des Cuirassiers**	**Marche des Cuirassiers**	**Nocturne des Cuirassiers**
Distance [km]	25 ou 35	10,2	9,1	11,2
Dénivelé + [m]	890 ou 1240	160	150	130
Age minimum requis [année de naissance]	2007	2011	2011	2011
Retrait des dossards	20/03/2027 – à partir de 08h00			
Inscriptions sur place	20/03/2027 – jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'épreuve			
Départ	10H00	15H00	15H15	19h00
Barrière horaire	35km: 12h00 au km 12.3 25km: 12h45 au km 12.3	-	-	-
Equipement à adapter	Vêtements	Vêtements et eau	Vêtements et eau	Vêtements et eau
Equipement obligatoire	Téléphone, ½ litre d'eau, aliments solides, gobelet, ouverture de survie, sifflet	Téléphone, gobelet	Téléphone, gobelet	Téléphone, gobelet, sifflet **lampe frontale**
Tarif Internet	22,00 €	15,00 €	7,00 €	15,00 €
Tarif sur place	27,00 €	20,00 €	11,00 €	20,00 €

Pour rappel :

- les bâtons ne sont autorisés que pour les Trails et la Marche
- l'organisateur ne fournira aucun gobelet aux points de ravitaillement